

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 81

Artikel: Récréations du dimanche
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

étiureux tchu les selles, les fauteuils, les tables, le foénat... ai revoichint tot en moénaïnt in trayin de matan. Ci tintamarre déchiray les arailles di papa que n'étais pas habituay en in tà tchabitibairi. Pou les faire ai ratay, ai ne trové pe d'âtre moyin que de les tu botay à ié, co qu'ai fesé en effet tot content, mais non sans poëne. A bout de quelqu' temps, lai daime rentré an l'hôta, ai peu comme elle ne voyé pe les afains, elle dié en son hanne : « E-te botay les afains à ié ? — Dé ô qu'ai répongé, ces petés craipâs fesint in rainmaidge d'enié ; i me seu pensay de m'en débarraisoie en les fesin se couthié. — E-te fay soi ? qu'elle dié. — Bin chû i ay fay inco prou soi, se ce n'a qu'aviò ci peté biain. Stuli m'é bayié di felay ay retouëdre. Ai ne velait pe po to les diailes, se lèchié dévéti. Ai railai, ai gueulay, ai djaipay, ai tripenay, ai défrappay, ai l'euche fayu voi. Main l'i pay tot de mainme mayié.

I crais mitenaint qu'ai dreman tu. » Tchu soli lai fanne allé voi se le professeur avay bin fait les tchoses, tian elle remairiaté qu'ai y en avay sept à ié, en piaice de ché ! Le peté biain que s'était dinche débaittu, et que ne velait pe allay faire dodo d'aviò les autres, était le peté des végins, que le bon papa avay foray à ié d'aviò les sines. — Lai fanne en feut po le revéti, ai peu le remennay ai l'hôta. Allay dire mitenaint que les sauvants n'aint pe de distraction.

Stu que n'd pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 79 du *Pays du Dimanche* :

308. ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Les quatres nombres sont :

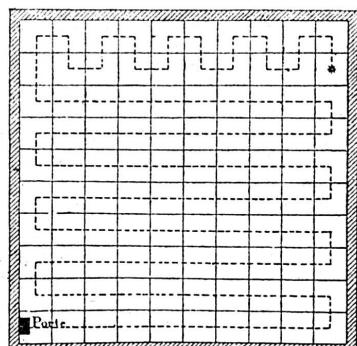
$$\begin{array}{rcl} 35 & + & 49 \\ & + & 6 \\ \hline 35 & + & 7 = 42 \\ 49 & - & 7 = 42 \\ 6 \times 7 & = & 42 \\ 294 : 7 & = & 42 \end{array}$$

309. LETTRES MÉLANGÉES.

MOTS ET NOTES DE MUSIQUE.

ASILE. — *Fu.* — Falaise.
CHER. — *Ut.* — Utrecht.
ECROU. — *Do.* — Cordoue.
GEMI. — *Sol.* — Limoges.
ANSE. — *Mi.* — Amiens.
CANNE. — *Si.* — Ancenis.
MINES. — *La.* — Malines.
ANCRES. — *Ré.* — Sancerre.

310. SURPRISE.



NOTA. — Il y a des variantes.

311. LANGAGE FRANÇAIS.

Dépouiller le vieil homme.

Cette expression est un souvenir textuel de la formule employée chez les Juifs, pour ordonner au néophyte de revêtir de nouveaux habits avant d'entrer dans le sanctuaire.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Louis Comte, sacristain à Courtetelle ; J. A. Bourquin, buraliste postal à Souhey ; Alfred Marquis à Huningue ; Charles Dentz à Porrentruy ; Appoline Froidevaux à Saingelégier ; Joseph Grimaître à Montigney ; Albert Crelier, employé à Porrentruy.

316. CHARADE.

Jeunes filles, cousez, c'est votre grande affaire,
Mon premier vous aidera.
Mais s'il s'agit de vous distraire,
Mon second vous servira.
Quant à l'entier, craignez bien de le faire,
Car, s'il est long, il vous fatiguerá.

317. ANAGRAMME.

De quelques eaux d'abord je suis la qualité,
Au malade souvent j'ai rendu la santé ;
Mélez-moi ; de l'histoire, en montant la car-
rière,
Je formerai soudain une tribu guerrière.

318. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X 1^e — Journal.
X X X X X 2^e — Orner le style.
X X X X X 3^e — Remise des bateaux
X X X X X 4^e — Repas antique.
X X X X X 5^e — Diamant.
X X X X X 6^e — Ami de Pylade.

319. LOGOGRIPHE.

Avec cinq lettres que de mots :
D'abord un illustre héros,
Né sous le ciel de l'Italie ;
Deux villes ; un nom masculin ;
Arbre ; l'élément du marin ;
Un habitant de Barbarie.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 1^{er} août prochain

Bons mots

Toto au dessert, s'adresse à une dame qui a diné avec ses parents.

— Alors, dit-il, on va bien-tôt te cueillir, dis ?

— Pourquoi ça ? demande la dame stupéfaite ?

— Mais parce que maman disait l'autre jour que tu commençais à devenir mûre !

* * *

Toto à son père :

— Papa, pourquoi le président de la Chambre met-il son chapeau quand on fait du bruit ?

— C'est pour indiquer qu'il en a par dessus la tête.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Charmoille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 23 à 3 h. pour passer les comptes.

Courtemaiche. — Le 23 à 2 h. pour nommer un conseiller, voter le règlement d'assistance et nommer un délégué à la commission d'hygiène.

Muriaux. — Le 23 à 3 h. pour passer les comptes, décider si l'on mettra une place d'insituteur au concours, nommer une commission pour la révision du règlement de jouissance.

Pleujouse. — Le 30 à 1 h. pour décider si l'on mettra la place de régent au concours, nommer un conseiller, voter les règlements d'assistance etc..

Cote de l'argent

du 19 juillet 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

Cà et là

A l'Académie des sciences à Paris. — M. F. de Courmelles fait une communication sur les modes d'exploration de l'estomac par les rayons X. Il fait ingérer aux malades dont il veut photographier l'estomac, de 10 à 15 grammes de sous-nitrate de bismuth, en même temps qu'un repas copieux.

On peut obtenir, après cette ingestion, une épreuve radiographique indiquant nettement la forme et le volume de l'estomac.

L'épreuve que présente l'auteur représente un estomac rétréci et à aspect bitrapézoïdal. Le malade sur lequel elle a été exécutée avait absorbé des substances corrosives il y a quelques années et depuis lors ne se nourrissait qu'avec un peu de pain beurré et du thé.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.



Où se tient le héron ?